

**h e t s**

Haute école de travail social  
Genève  
Centre de formation  
continue (CEFOC)

Diploma of Advanced Studies

Santé sexuelle : interventions par l'éducation et le conseil

2013/2015

**LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES  
HÉTÉROSEXUELLES DES ADOLESCENT(E)S**

---

**Travail personnel**

Cinzia Summermatter

Via Chiusa 5

6863 Besazio (TI)

cinziasummermatter@hotmail.com

Besazio, le 20 août 2015

## TABLE DES MATIERES

Introduction _____	2
1. Les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s _____	4
2. La violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s____	6
2.1. Définition _____	6
2.2. Ampleur _____	8
2.3. Caractéristiques _____	11
2.4. Causes et facteurs de risque _____	12
2.5. Conséquences _____	15
3. La violence dans la législation suisse _____	17
4. Les pistes pour l'intervention professionnelle en santé sexuelle _____	18
4.1. Conseil en santé sexuelle _____	19
4.2. Education sexuelle _____	20
Conclusion _____	22
Références bibliographiques _____	24
Annexes _____	28
Annexe 1 – Le cycle de la violence conjugale _____	28
Annexe 2 – Les causes et les facteurs de risque principaux de la violence dans les relations de couple entre adultes _____	29

## INTRODUCTION

L'adolescence constitue généralement la période pendant laquelle les jeunes vivent leurs premières relations amoureuses. Ces expériences, fondamentales pour leur développement social et relationnel, peuvent varier quant à la durée, à la fréquence des rencontres et au degré d'intimité et ne sont pas toujours associées à une activité sexuelle. Elles permettent aux adolescent(e)s de faire toute une série d'apprentissages, établir un lien affectif en dehors du contexte familial, communiquer leurs désirs, besoins, intérêts, valeurs, gérer les conflits qui peuvent surgir, négocier, se séparer, ...

Ces premières relations sentimentales sont pour les jeunes source d'amour, de félicité, de soutien, de plaisir et d'épanouissement. Elles peuvent également causer de la déception, de la tension, du désarroi et cacher des comportements violents. La violence dans les relations amoureuses des jeunes peut prendre plusieurs formes (physique, psychologique, sexuelle) et n'est pas sans conséquences sur le développement et les futures relations sentimentales, tant pour les victimes que pour les agresseurs. Informer et sensibiliser les adolescent(e)s à la problématique de la violence dans les relations amoureuses est un premier pas vers la prévention de la violence domestique à l'âge adulte.

Cette étude s'intéresse à la violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des jeunes, à partir d'une sélection de la littérature existante et des recherches quantitatives et qualitatives effectuées au niveau national et international, notamment en Belgique, en Italie et au Québec. Dans notre pratique professionnelle, dans le cadre du conseil en santé sexuelle, nous avons été confrontés à des adolescentes ayant vécu de la violence psychologique à l'intérieur de leur relation sentimentale, soit pendant la relation soit au moment de la rupture. Cette réalité nous a laissé un peu désorientés, voire étonnés, et nous avons ressenti un manque de connaissance dans ce domaine. Nous avons donc décidé d'investiguer cette problématique pour mieux la comprendre et avoir un bagage théorique supplémentaire à utiliser lors de notre pratique professionnelle, tant en conseil qu'en éducation sexuelle.

Nous avons ainsi formulé les questions de recherche suivantes :

- 1) Quelle est la place de la violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s ?
- 2) Quelles sont les formes, les caractéristiques, les facteurs de risque et les conséquences de la violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s ?

- 3) Quelles stratégies adopter en tant que spécialiste en santé sexuelle pour informer et sensibiliser les adolescent(e)s sur la problématique de la violence au sein des relations amoureuses ?

Ces questions de recherche ont abouti à la formulation des objectifs de notre travail personnel :

- 1) Comprendre le développement des premières relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s.
- 2) Identifier l'ampleur du phénomène de la violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s.
- 3) Saisir les différentes formes de violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s, les spécificités du phénomène, les facteurs de risque et les conséquences.
- 4) Connaître la situation juridique suisse en matière de violence dans les relations amoureuses des adolescent(e)s.
- 5) Proposer des stratégies pour informer et sensibiliser les adolescent(e)s sur la problématique de la violence dans les relations amoureuses dans le cadre du conseil et de l'éducation sexuelle.

Le premier chapitre de ce travail personnel consistera à cerner le développement des premières relations sentimentales hétérosexuelles dans l'adolescence. Le deuxième chapitre s'intéressera à la violence dans les relations sentimentales des adolescent(e)s : des définitions de la violence et de ses formes seront proposées. Ensuite, nous aborderons les caractéristiques, les facteurs de risque et les conséquences de cette violence. Le troisième chapitre touchera le cadre légal suisse, alors que dans le quatrième nous proposerons des pistes pour l'intervention professionnelle en santé sexuelle, en tenant compte de ce qu'on découvrira tout au long de ce travail. Pour terminer, une conclusion sera présentée sous forme de synthèse et de perspectives réflexives et opérationnelles.

## 1. LES RELATIONS AMOUREUSES HETEROSEXUELLES DES ADOLESCENT(E)S

L'adolescence est une période qui se caractérise par des changements importants, tant sur le plan biologique, physiologique, cognitif, psychologique, sexuel, émotionnel et social (Palmonari, 2001 ; Petter, 2007). Elle se situe entre 10 et 19-25 ans, selon les auteurs (Narring, 2013). C'est une période de découvertes et d'apprentissages dans plusieurs domaines de la vie, notamment celui de l'affectivité et de la sexualité. C'est pendant cette phase de la vie que les amis occupent une place privilégiée et que des liens significatifs hors du contexte familial s'établissent (Tani & Fonzi, 2005). L'adolescence se caractérise aussi par une certaine fragilité, qui se camoufle parfois par des attitudes extrêmes, la recherche d'émotions fortes et la prise de risques (Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003).

C'est pendant l'adolescence que les jeunes font l'expérience des premières relations amoureuses. Ces relations peuvent prendre des formes différentes, quant à la durée, au degré d'intimité, à la fréquence des rencontres ou bien à la signification qui leur est accordée par les adolescent(e)s (Direction de la santé publique, 2001 ; Milani, 2011).

Dans l'enquête sur la santé des jeunes québécois au secondaire, Traoré, Riberdy et Pica (2013, p. 86) définissent la relation amoureuse de la façon suivante : « Sortir avec un garçon ou une fille, c'est passer des moments assez intimes avec lui ou elle. Cette relation peut n'avoir duré qu'une soirée ou plusieurs semaines, mois ou années. »

Bien que transitoires et limitées dans le temps, les premières relations jouent un rôle significatif pour les adolescent(e)s et les jeunes adultes. Elles contribuent à leur construction identitaire (Milani, 2011) et les préparent aux futures relations de couple (Menesini & Nocentini, 2008). Elles leur permettent également de poursuivre toute une série d'objectifs, tels que « la réalisation du désir d'intimité, le besoin d'encouragement, le désir d'expériences sexuelles et l'obtention d'un statut. » (Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, 2014b, p. 2). Les relations sentimentales favorisent aussi le développement de l'autonomie des adolescent(e)s, de leur estime de soi et d'une image positive de leur propre attractivité (BFEG, 2014b).

Connolly et Goldberg (1999, pp. 278-279) proposent un modèle de développement des relations sentimentales à l'adolescence en quatre stades. Le premier stade est celui de *l'engouement initial*, dominé par l'attraction physique et la passion vers une personne en particulier, mais qui ne s'accompagne pas nécessairement d'une interaction réelle ou intime. Ce stade correspond au début de l'adolescence (10-13 ans).

Le deuxième stade, nommé *relation amoureuse affiliée*, est caractérisé par des relations sentimentales qui naissent et se développent à l'intérieur du groupe de pairs des deux sexes. Dans cette phase, caractéristique de la mi-adolescence (14-16 ans),

les partenaires se rencontrent dans le groupe de pairs, lequel structure et régule les interactions du « couple ».

Le troisième stade, qui correspond à l'adolescence avancée (17-20 ans), est celui de *la relation amoureuse intime*. La passion et l'affiliation sont maintenant accompagnées d'intimité. Dans cette phase, les adolescent(e)s ressentent le besoin de se rencontrer seuls avec leur partenaire et d'avoir plus d'intimité. Selon Connolly et Goldberg (1999), ils forment maintenant un couple. Le groupe de pairs diminue donc d'importance comme contexte social de référence.

Le dernier stade, celui de *la relation amoureuse engagée*, se produit à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte (à partir de 21 ans). C'est le stade dans lequel il y a un engagement des deux partenaires dans la relation et un désir de construire un lien solide et à long terme.

Menesini et Nocentini (2008) relèvent que les besoins, les fonctions et la qualité des relations sentimentales des jeunes se modifient en fonction de l'âge, du stade de développement, des expériences sentimentales vécues antérieurement. Elles deviennent plus longues au niveau temporel, plus profondes, intimes, engagées et, en même temps, offrent plus de sûreté et de supports.

Une enquête menée en Belgique (Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009) chez les jeunes âgé(e)s de 12 à 21 ans montre que l'âge de la première relation amoureuse se situe entre 12 et 14 ans pour le plus grand nombre (35%). L'âge moyen chez les filles est de 13 ans et 3 mois, alors que chez les garçons est de 13 ans et 9 mois. Ces données confirment les résultats d'autres recherches au niveau international (Collins, 2003 ; Furman, 1999, cités dans Menesini & Nocentini, 2008, p. 408), qui mettent en évidence que le 25% des adolescent(e)s de 12 ans ont déjà fait l'expérience d'une relation amoureuse. À 15-16 ans, le pourcentage augmente à 40-50% et il atteint 75% à 17-18 ans.

La durée de la relation amoureuse actuelle des jeunes belges de 12 à 14 ans est de 3 mois, de ceux de 15 à 17 ans est de 10 mois et de ceux de 18 à 21 ans est de 21 mois. Cela nous indique que ces liens ne sont pas si éphémères comme on pourrait s'imaginer et qu'ils deviennent plus solides avec l'âge (Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009).

Par rapport à la première expérience sexuelle, l'âge moyen chez les jeunes belges se situe à 16 ans et 1 mois. L'enquête Smash-2002 (Narring et al., 2004, pp. 120-127), réalisée en Suisse auprès de 7420 adolescent(e)s de 16 à 20 ans, permet de constater que la moitié des jeunes de cet âge a déjà eu son premier rapport sexuel. De même qu'en Belgique, les différences entre garçons et filles ne sont pas si marquées. Si l'on compare l'âge moyen de la première relation amoureuse avec celui du premier rapport

sexuel, on constate que pour les adolescent(e)s les premières relations sentimentales ne sont pas toujours accompagnées d'une activité sexuelle.

Dans le contexte des relations amoureuses des jeunes, les médias sociaux jouent un rôle important. Utilisés comme moyen privilégié d'interaction avec les partenaires amoureux et les pairs, ils peuvent parfois aussi être employés pour perpétuer la violence psychique et même sexuelle (voir définition de cyber-intimidation<sup>1</sup>). Par contre, selon Roversi (2001, cité dans Milani, 2011, pp. 203-204), les médias sociaux favorisent chez les adolescent(e)s une tendance à structurer des relations légères, désengagées, qui rarement conduisent à créer un lien sentimental stable. Ils leur permettent aussi une sorte d'apprentissage sentimental, sans les engagements et les attentes réservés aux relations réelles, mais qui les aident à développer des expériences de communication avec les jeunes du sexe opposé. Pour Balley (2015), les médias sociaux sont un espace d'officialisation du couple, où affirmer les liens amoureux face au groupe de pairs. Ces besoins de reconnaissance et valorisation sociale sont très importants surtout dans la mi-adolescence, où le groupe de pairs est une référence et les relations sont vécues principalement dans ce contexte.

## **2. LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES HETEROSEXUELLES DES ADOLESCENT(E)S**

### **2.1. Définition**

En Suisse, il n'existe pas une définition spécifique de la violence dans les relations amoureuses des jeunes (BFEG, 2014b). Elle est considérée par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes aussi bien comme « une forme de violence juvénile qu'une variété de violence domestique » (BFEG, 2014b, p. 2).

Le rapport sur la violence des jeunes du Département fédéral de justice et police définit la violence juvénile comme « les infractions intentionnelles ayant pour auteurs des personnes de moins de 18 ans et commises soit contre la vie et l'intégrité corporelle (homicides, lésions corporelles, etc.), soit contre la liberté (menaces, contrainte, etc.) ou contre l'intégrité sexuelle (contrainte sexuelle, viol, etc.). » (Département fédéral de justice et police DFJP, 2008, p. 6).

---

<sup>1</sup> La cyber-intimidation « désigne l'utilisation abusive des techniques d'informations (téléphone mobile, internet, salons de clavardage - chatrooms -, etc.) dans le but d'humilier d'autres personnes par le biais de photos, vidéos ou informations falsifiées, embarrassantes ou crues, les harceler sur le long terme, les chicaner, les tourmenter ou carrément les terroriser. » (BFEG, 2014b, p. 7).

En ce qui concerne la violence domestique, elle se manifeste « lorsqu'une personne est victime d'une atteinte ou d'une menace à son intégrité corporelle, sexuelle ou psychique au sein de sa famille ou d'un partenariat, que cette relation soit en cours ou terminée. » (Schwander, 2003, cité dans BFEG, 2014b, p. 2).

En analysant ces deux définitions utilisées en Suisse, celle de violence juvénile et celle de violence domestique, on s'aperçoit que sont considérés comme auteurs de violence juvénile les jeunes de moins de 18 ans et qu'on parle de violence domestique (physique, psychique ou sexuelle) si elle a lieu à l'intérieur d'une famille ou d'un partenariat. Pourtant, les recherches sur la violence dans les relations amoureuses des jeunes au niveau international prennent en compte des jeunes jusqu'à l'âge de 21 ans qui ont des relations de toutes sortes (rendez-vous, relations occasionnelles et relations stables), sans un lien de mariage ou de partenariat (Bernèche, 2014 ; Menesini & Nocentini, 2008 ; Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009).

La définition de Schwander (2003, cité dans BFEG, 2014b) sur la violence domestique est tout de même intéressante car elle permet de faire ressortir des éléments qui sont aussi valables pour les relations amoureuses des adolescent(e)s. « Il existe un lien émotionnel entre l'auteur(e) de la violence et la victime ; un rapport de force domine la relation de couple ; des actes de violence sont perpétrés dans un contexte qui devrait en principe offrir sécurité et protection. » (BFEG, 2014b, p. 2).

Les relations amoureuses des jeunes ont des caractéristiques spécifiques dues à leur âge, leur niveau de développement psychosexuel, leur dynamique, l'influence du groupe de pairs, leurs comportements face à la violence (BFEG, 2014b). Cela requière, par conséquent, une définition plus ciblée de la violence dans le contexte des relations sentimentales.

La littérature internationale (Archer, 2000 ; Capaldi & Gorman-Smith, 2003 ; Jackson, 1999, cité dans Menesini & Nocentini, 2008, p. 409) utilise l'expression de *Dating Aggression* et/ou de *Dating Violence* pour définir les phénomènes d'agressivité et de violence dans les premières relations sentimentales. Le terme *Dating* signifie sortir avec quelqu'un, avoir un rendez-vous, flirter et passer du temps avec une fille ou un garçon. Le terme *Aggression* se différencie du terme *Violence* parce qu'il prend en compte uniquement la définition comportementale des actes et non pas les conséquences sur les victimes (comme le terme *Violence*).

La *Dating Aggression* ou la *Dating Violence* peut être définie comme une forme d'abus qui se vérifie à l'intérieur d'une relation consensuelle, qui peut avoir lieu lors d'un premier rendez-vous, d'une relation occasionnelle ou bien d'un rapport solide, sans ou avec rapports sexuels (Heidt, Marx & Gold, 2005, cité dans Xodo, 2011, pp. 96-97).



Cette définition prend en compte le fait que les premières relations amoureuses des adolescent(e)s ne sont pas toujours stables et structurées et qu'il n'y a pas toujours un couple qui s'est établi, comme mis en évidence par le modèle de Connolly et Goldgberg (1999, pp. 278-279).

De même que dans les relations de couple entre adultes, la violence dans les relations sentimentales des jeunes se manifeste sous différentes formes : la violence physique, psychique et sexuelle. Nous avons choisi de proposer les définitions des différentes formes de violence utilisées dans la littérature suisse, étant donné qu'elles rejoignent les définitions employées dans les autres pays et dans la littérature recensée (De Puy, Monnier & Hamby, 2009 ; Frenet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Hamel, Lavoie & Rondeau, 2005 ; Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009 ; Nocentini, 2014).

La violence physique « englobe différents actes pouvant aller jusqu'à entraîner la mort : coups avec ou sans instrument, bousculades, secousses, morsures, étranglement, ligotage, jet d'objets, voies de fait. » (BFEG, 2014a, p. 3).

La violence psychique « englobe aussi bien les menaces graves, la contrainte, la privation de liberté, le stalking (harcèlement), le cyberstalking et cyberbullying (stalking et mobbing sur internet) que des formes de violence qui, prises isolément, ne constituent pas une menace immédiate, mais dont l'accumulation constitue un acte de violence. C'est le cas de la violence discriminatoire, comme afficher du mépris, injurier, humilier, ridiculiser, faire passer la victime pour idiote ou folle, (...), culpabiliser, intimider ou insulter. » (BFEG, 2014a, pp.3-4).

La violence sexuelle comprend « toutes les pratiques sexuelles non désirées ou tolérées. Cela va de la création non désirée d'une ambiance propice aux rapports sexuels jusqu'à la contrainte à accomplir des actes sexuels ou au viol en passant par l'humiliation sexiste. » (BFEG, 2014a, p.3).

## **2.2. Ampleur**

En Suisse, le phénomène de la violence dans les relations amoureuses des jeunes n'a pas encore été étudié de manière approfondie, contrairement à d'autres pays tels que la Belgique (Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009), l'Italie (Menesini & Nocentini, 2008) et le Québec (Bernèche, 2014 ; Traoré, Riberdy & Pica, 2013). Pourtant, nous disposons de chiffres d'enquêtes réalisées en Suisse et qui peuvent donner un aperçu de l'ampleur de la violence sexuelle en particulier.

L'étude Optimus Suisse (Averdijk, Müller-Johnson & Eisner, 2012), menée auprès de 6749 élèves de la 9<sup>ème</sup> année scolaire, montre que le 21.7 % des filles et le 8.1 % des

garçons ont rapporté avoir subi au moins une fois dans leur vie une victimisation avec contact physique<sup>2</sup>. En ce qui concerne la victimisation sans contact physique<sup>3</sup>, 39.7% des filles et 19.9% des garçons ont subi un acte de ce type. Les filles ont déclaré avoir subi des abus avec contact principalement par des agresseurs de sexe masculin (20.5% contre 1.2%). Les garçons, par contre, ont subi des abus avec contact dans le 2.8% des cas par des hommes et dans le 5.7% des cas par des femmes. Le 16% des filles et le 10,7% des garçons ont vécu au moins une expérience de victimisation avec et sans contact physique de la part d'un ex-partenaire, un partenaire ou un petit-amis. Sur la base des résultats de plusieurs recherches internationales, Nocentini (2014, pp. 16-17) montre que les formes de violence peuvent prendre différentes dimensions :

- violence psychologique et verbale : entre 40% et 80%<sup>4</sup> ;
- violence physique : entre 15% et 40%<sup>5</sup> ;
- violence sexuelle : entre 10% et 25%<sup>6</sup>.

On constate donc que l'ampleur de la violence dans les relations sentimentales des jeunes est une réalité difficile à cerner et cela pour plusieurs raisons : les différences dans l'échantillonnage, la définition des différentes formes de violence, les comportements subis et infligés, le choix des populations étudiées, les instruments utilisés, le traitement des données entre autres (Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Menesini & Nocentini, 2008 ; Xodo, 2011).

Au niveau international, nous avons décidé de mentionner une enquête québécoise sur la santé de 63196 jeunes fréquentant de la première à la cinquième secondaire (Traoré, Riberdy & Pica, 2013), parce qu'elle retient les trois formes de violence (psychologique<sup>7</sup>, physique<sup>8</sup> et sexuelle<sup>9</sup>) subie et infligée. Les résultats montrent que,

---

<sup>2</sup> Victimisation avec contact physique : tentative de pénétration, pénétration accomplie (Averdijk, Müller-Johnson & Eisner, 2012, p. 56).

<sup>3</sup> Victimisation sans contact physique : exhibitionnisme, harcèlement verbal/écrit, exposition à des actes, exhibition forcée, cyber victimisation (Averdijk, Müller-Johnson & Eisner, 2012, p. 56).

<sup>4</sup> Etudes sur la violence psychologique et verbale répertoriées par Nocentini (2014, pp. 16-17) : Capaldi & Crosby, 1997 ; Jackson, Cram & Seymour, 2000 ; Nocentini, Pastorelli & Menesini, 2013 ; Simonelli, Mullis, Elliott & Pierce, 2002 ; Wekerle & Wolfe, 1999.

<sup>5</sup> Etudes sur la violence physique répertoriées par Nocentini (2014, pp. 16-17) : Brendgen, Vitaro, Tremblay & Waner, 2002 ; Capaldi & Crosby, 1997 ; Chase, Treboux, O'Leary & Strassberg, 1998 ; Hendy et al., 2003 ; Hird, 2000 ; Malik, Sorenson & Aneshensel, 1997 ; Moffit, Caspi, Rutter & Silva, 2002 ; Nocentini, Menesini & Pastorelli, 2010 ; Swart, Seedat, Stevens & Ricardo, 2002.

<sup>6</sup> Etudes sur la violence sexuelle répertoriées par Nocentini (2014, pp. 16-17) : Hird, 2000 ; Silvermann, Raj, Mucci & Hathaway, 2001 ; Wekerle & Wolfe, 1999.

<sup>7</sup> Violence psychologique : inclut les gestes de critiquer, insulter, rabaisser, contrôler les sorties, les conversations électroniques, le cellulaire, empêcher de voir les ami(e)s (Traoré, Riberdy & Pica, 2013, p. 87).

<sup>8</sup> Violence physique : comprend les gestes de lancer un objet, agripper, pousser, bousculer, donner une claque, blesser (Traoré, Riberdy & Pica, 2013, p. 87).

<sup>9</sup> Violence sexuelle : comprend les gestes de forcer à embrasser, caresser, avoir des attouchements ou une relation sexuelle sans consentement (Traoré, Riberdy & Pica, 2013, p. 87).

dans le contexte de leurs relations amoureuses, 30.5% des jeunes ont subi une forme de violence de la part de leur partenaire et 24.6% en ont infligé. Les filles ont subi plus de violence que les garçons (35.9% contre 24.8%), de même elles en ont aussi infligée plus à leur partenaire (32.2% contre 16.7%). En analysant de plus près les différentes formes de violence, on découvre que les filles subissent plus de violence psychologique et sexuelle que les garçons (26.6% contre 16.9% et 14.5% contre 5.1%). Au contraire, pour ce qui concerne la violence physique, on remarque que ce sont les garçons qui en subissent plus que les filles (13.3% contre 11%). Par rapport à la violence psychologique et physique infligées, les données montrent que les filles sont plus souvent auteures que les garçons (21.3% contre 13% et 19.2% contre 5.6%). Pour la violence sexuelle infligée, on remarque l'inverse : les garçons sont plus auteurs que les filles (3.4% contre 2%). Autre constat, environ 16.3% des jeunes ont été à la fois victimes et auteurs de violence. Nous pouvons donc affirmer que la violence dans les relations sentimentales des adolescent(e)s se décline sur trois modèles : garçon-agresseur et fille-victime, fille-agresseur et garçon-victime et, en dernier, le modèle où les deux partenaires, garçon et fille, s'infligent mutuellement de la violence.

Une recherche italienne (Menesini & Nocentini, 2008), menée auprès de 1300 étudiant(e)s d'école secondaire, a abouti à des résultats analogues, sauf dans la catégorie de la violence physique infligée et la violence sexuelle subie. Les garçons recourent à la violence physique, en mode majeur, plus que les filles (16,8% contre 12%) et sont plus victimes de violence sexuelle (41% contre 29.2%). Ce dernier résultat est en désaccord avec les autres recherches consultées (Averdijk, Müller-Johnson & Eisner, 2012 ; Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009).

En conclusions, nous pouvons mettre en évidence que les filles sont plus impliquées dans des formes de violence psychologique en tant que victimes et auteures et de violence sexuelle en tant que victimes. Par contre, les garçons sont plus auteurs de violence sexuelle. Pour la violence physique, comme souligné auparavant, les résultats sont contrastants.

Les études longitudinales sur la violence dans les relations amoureuses des jeunes montrent une augmentation des formes d'agressivité physique chez les filles et les garçons à partir de 14-15 ans jusqu'à l'âge de 22 ans pour les filles et 25 ans pour les garçons (Menesini & Nocentini, 2009 ; Nocentini, 2014). Après cet âge, on se rapproche des schémas de violence entre partenaires adultes. Selon Nocentini (2014), cette diminution de la violence physique dans les relations amoureuses à partir de l'âge adulte pourrait indiquer que ces comportements agressifs représentent des modes rudimentaires de communiquer dans l'intimité. Avec l'âge et l'évolution de la relation sentimentale, les jeunes développent de nouvelles compétences sociales pour

répondre aux nouveaux enjeux relationnels en termes de demandes, décisions à prendre, attentes, ... Les changements cognitifs et émotionnels qui surviennent pendant l'adolescence, tels que l'acquisition d'une majeure flexibilité cognitive, des compétences de résolution de problèmes sociaux, de l'empathie, des valeurs pro sociales et du raisonnement critique, pourraient expliquer la diminution de la violence dans les relations sentimentales. Ces modifications permettraient aux jeunes de développer un éventail de comportements plus articulés et appropriés et de répondre avec plus de maturité aux demandes provenant de la sphère sentimentale.

Par rapport à la violence psychologique, l'enquête sur la violence dans les relations amoureuses des jeunes belges âgés de 12 à 21 ans (Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009) permet de constater une diminution de ce type de violence (en particulier des comportements de domination, déni, dévaluation, manipulation) chez les filles à partir de 18 ans et, au contraire, une augmentation chez les garçons à partir du même âge.

### **2.3. Caractéristiques**

La violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s présente des caractéristiques similaires à celle des couples adultes. Xodo (2013 ; 2011) constate qu'elle est transversale aux groupes économiques, ethniques et religieux. Elle se caractérise par un climat de violences répétées, des intervalles entre des moments d'agressivité et des moments de tendresse et de regrets. En plus, l'abuseur devient plus dangereux lorsque la victime cherche à interrompre la relation et la violence ne cesse nécessairement pas une fois le rapport terminé.

Par contre, le phénomène de la violence dans les relations sentimentales des jeunes a des spécificités qui lui sont propres. Les filles ne dépendent pas économiquement de leur partenaire et il n'y a que rarement la présence d'enfants dans le couple, ce qui réduit la dépendance et les implications entre les partenaires (Xodo, 2013). De même, les jeunes ne partagent pas le même ménage, ce qui comporte nécessairement des moments de séparation, « qui sont propices à désamorcer les éventuels conflits pouvant mener à la violence » (Ministère de la Communauté française de Belgique, 2009, p. 23).

Les relations des jeunes sont plus éphémères et limitées dans le temps, ce qui réduit l'apparition du phénomène d'amplification ou du cycle de la violence (voir annexe 1) (Ministère de la Communauté française de Belgique, 2007).

Une autre particularité réside dans le fait qu'il n'existe pas une distinction claire entre le rôle de victime et celui d'auteur de la violence. Les recherches montrent que les deux

partenaires sont souvent impliqués dans le double rôle (Menesini & Nocentini, 2008 ; Ministère de la Communauté française du Belgique, 2009 ; Traoré, Riberdy & Pica, 2013).

Les comportements abusifs sont pardonnés ou justifiés par les victimes s'ils sont considérés comme des preuves d'amour, d'intérêt du partenaire ou un signe de jalousie (BFEG, 2014b ; Hamel, Lavoie & Rondeau, 2005 ; Ministère de la Communauté française du Belgique, 2009 ; Xodo, 2013).

Le groupe de pairs, surtout dans la mi-adolescence, joue un rôle important et se trouve souvent engagé dans les épisodes abusifs, influençant, justifiant ou même valorisant ces comportements (Xodo, 2013). La violence dans les relations amoureuses serait fonctionnelle au maintien d'un statut à l'intérieur du groupe et/ou à la manifestation de comportements conformes aux normes du contexte de référence (Menesini & Nocentini, 2008).

Le dernier aspect à souligner est lié au fait que le comportement abusif des jeunes dans leurs relations amoureuses n'est pas toujours intentionnel ni conscient. Tant les garçons que les filles sont inexpérimentés dans la gestion de leurs premiers rapports sentimentaux, de la communication à l'intérieur du couple et de la résolution des conflits. Ils sont parfois incapables d'établir la frontière entre blagues, pressions et abus (Xodo, 2013 ; Xodo, 2011). Ils doivent apprendre à utiliser des modalités d'interaction et de communication dans l'intimité (Nocentini, 2014).

#### **2.4. Causes et facteurs de risque**

Pour expliquer les multiples causes de la violence et les facteurs de risque dans les relations de couple entre adultes, l'Organisation mondiale de la santé OMS (OMS, 2002, cité dans Egger & Schär Moser, 2008, pp. 11-14), dans son rapport mondial sur la violence et la santé, propose d'employer un modèle écologique (voir annexe 2). Le modèle prend en compte les différents facteurs qui favorisent l'apparition de la violence dans les relations de couple entre adultes et les différencie selon quatre niveaux : l'individu, la relation, la communauté et la société. « Ce modèle complexe tient compte de ce qu'aucun facteur n'explique à lui seul l'apparition ou l'absence de violence et que chaque facteur est renforcé ou modifié par plusieurs autres facteurs. » (Egger & Schär Moser, 2008, p. 13). Il n'existe pas de relations de cause à effet, plusieurs facteurs à divers niveaux influencent le comportement des individus, voir augmentent la probabilité qu'une personne soit auteur ou victime de violence (Egger & Schär Moser, 2008).

Comme pour la violence domestique, une série de facteurs de risque spécifiques à la violence dans les relations amoureuses des jeunes ont été mis en évidence pour fournir une explication au phénomène. Les facteurs de risque se déclinent sur plusieurs plans : l'individu, la famille et le milieu de vie, et la société (BFEG, 2014b ; Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003). Nous présentons dans les sous-chapitres suivants, les facteurs principaux qui contribuent à expliquer la violence dans les relations amoureuses hétérosexuelles des adolescent(e)s.

### ***Individu***

Des attitudes favorables à la violence exercée dans les relations de couple, de même qu'une conception divergente et traditionnelle des rôles dans le couple sont des éléments qui favorisent l'apparition de la violence dans les relations sentimentales (Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Xodo, 2011). Une faible perception de contrôle comportemental et d'efficacité personnelle dans la sphère amoureuse sont également associées aux expériences de violence vécues en tant que victime (Fernet, 2002).

Des études montrent une forte continuité entre le comportement antisocial dans l'enfance et dans l'adolescence et le comportement agressif dans le cadre des relations amoureuses, tant chez les filles que chez les garçons (Menesini, 2008). Les jeunes qui manifestent un comportement violent dans leurs relations sentimentales développent aussi un tel comportement à l'école, dans les activités sportives ou à la maison (BFEG, 2014b).

Au niveau des stratégies de communication, plusieurs études montrent que des stratégies de communication d'intentions sexuelles ambiguës sont liées à une probabilité plus élevée d'être victime de violence sexuelle (BFEG, 2014b).

« La précocité des rapports sexuels, les partenaires multiples et les rapports non protégés figurent parmi les facteurs de risque potentiellement liés à la violence dans les relations amoureuses » (Bernèche, 2014, p.10). De même, les expériences de violence vécues dans les relations amoureuses antérieures affectent les relations actuelles et futures, étant associées au risque plus élevé de subir ou exercer de la violence (phénomène de la revictimisation) (Fernet, 2002 ; Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Xodo, 2011).

Dernièrement, la violence subie et infligée dans les relations sentimentales des jeunes est aussi associée à des problèmes émergents ou réels de consommation d'alcool ou de drogues (Bernèche, 2014 ; BFEG, 2014b).

### ***Famille et milieu de vie***

Le fait d'être victime de violence physique et psychologique dans l'enfance ou l'exposition à des épisodes de violence entre les parents augmente le risque de subir ou d'exercer de la violence dans les relations amoureuses. Ces expériences de violence directe et indirecte contribuent à l'intériorisation de modèles de résolution violente des conflits. Les enfants apprennent que l'usage de la violence est légitime et normal dans les relations de couple et n'apprennent pas des réponses alternatives à la violence (Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Palladino, Pini, Nocentini & Menesini, 2014 ; Xodo, 2011). Les abus sexuels dans l'enfance sont également associés aux expériences de violence dans les relations sentimentales (Fernet, 2002 ; Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003).

Les caractéristiques du style éducatif des parents peuvent aussi influencer l'apparition de la violence dans les relations amoureuses. Tant un style éducatif inconsistant et inefficace qu'un style éducatif trop sévère augmentent le risque de devenir auteur ou victime de violence dans le cadre des relations sentimentales (BFEG, 2014b ; Xodo, 2011).

La fréquentation de pairs, qui sont eux-mêmes impliqués dans la violence ou qui ont une attitude favorable à la violence, augmente le risque d'être victime ou auteur de violence dans le couple. Les pairs peuvent contribuer à développer et à renforcer des attitudes positives face à l'agressivité en tant que stratégies d'interaction sociale (BFEG, 2014b ; Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Palladino, Pini, Nocentini & Menesini, 2014).

### ***Société***

Au niveau de la société, certains facteurs contribuent à créer un climat favorable à la violence, c'est-à-dire qu'ils sont associés à l'apparition de la violence dans les relations amoureuses. Parmi ces facteurs, on retrouve la représentation stéréotypée du rôle des deux sexes, de même que la tolérance et la banalisation de la violence dans les relations amoureuses. Un autre facteur est lié aux modèles de relations de couple véhiculés dans les médias, qui sont souvent empreints de violence et basés sur des rôles traditionnels (BFEG, 2014b ; De Puy, Monnier & Hamby, 2009 ; Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Xodo, 2013).

## 2.5. Conséquences

Fernet (2002, p. 2) préfère parler « d'états associés à la violence que des conséquences découlant de la violence » dans le contexte des relations amoureuses, étant donné que certains de ces états pourraient être présents même avant les événements de violence et être aggravés par ceux-ci. Tant au niveau des victimes que des agresseurs, la violence à l'intérieur d'une relation de couple a un impact sur les futures relations et sur le développement de l'identité de l'adolescent(e), qui se trouve dans une période de vulnérabilité psychique (Hammel, Lavoie & Rondeau, 2005 ; De Puy, Monnier, & Hamby, 2009). Les travaux consultés (Bernèche, 2014 ; BFEG, 2014b ; Fernet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003 ; Xodo, 2011) concordent à mettre en évidence chez les victimes de violence des conséquences sur la santé émotionnelle, psychologique et cognitive et des conséquences sur la santé physique et sexuelle. Pourtant, ces études n'établissent pas de distinction entre les impacts des différentes formes de violence sur les victimes. De même, ils ne différencient pas les conséquences en fonction de l'intensité de l'acte de violence, de sa fréquence dans la relation, de son contexte, de la bidirectionnalité de la violence, ... Nous pouvons faire l'hypothèse que ces variables ont une influence sur les conséquences de la violence dans les relations amoureuses des jeunes, de même que dans les relations de couple entre adultes (Egger & Schär Moser, 2008).

Fernet, Hamel, Rondeau et Tremblay (2003, p. 8) fournissent une liste exhaustive des conséquences pour les jeunes femmes victimes de violence dans les relations amoureuses, toutes formes confondues.

*Les conséquences sur la santé émotionnelle, psychologique et cognitive :*

- *Détresse psychologique, honte, confusion, ambivalence (amour, haine), épuisement, peur, impuissance, isolement ;*
- *Problème de sommeil, anxiété, dépression pouvant se traduire par des idées ou gestes suicidaires ;*
- *Somatisation, prise abusive de drogues ou d'alcool ;*
- *Perte de confiance en soi, dégradation de l'estime de soi, difficultés à prendre des décisions ;*
- *Troubles du comportement, modifications de la performance scolaire, absentéisme.*

*Les conséquences sur la santé physique et sexuelle :*

- *Blessures physiques légères, modérées ou sévères qui exigent des soins médicaux ;*
- *Grossesses non désirées ;*
- *Maladies transmissibles sexuellement ;*



- *Douleurs chroniques liées aux fonctions sexuelles ;*
- *Perte de désir, craintes liées à l'exercice de la sexualité.*

D'autres auteurs (Bernèche, 2014 ; BFEG, 2014b ; Xodo, 2011) mentionnent aussi la tendance chez les filles victimes de violence dans les relations sentimentales à adopter plus de comportements sexuels à risque, tels que les contacts sexuels précoces, les rapports sexuels sous l'influence de l'alcool ou de drogues, les rapports sexuels sans l'utilisation de préservatif et avec des partenaires inconnus.

Au niveau des agresseur(e)s, Frenet, Hamel, Rondeau et Tremblay (2003, p. 7) soulignent qu'ils ou elles développent « des manières d'être en relation et un mode de résolution de conflit qui sont inadéquats. ». Ils peuvent également présenter des sentiments de culpabilité et de mépris envers eux-mêmes et des difficultés à maintenir des liens intimes gratifiants avec autrui (Billette et autres, 1994, cité dans Guillemette, Bossé & Gagnon, 2014).

Malgré toutes ces conséquences mentionnées dans les recherches, entre 60% et 80% des relations amoureuses se maintiennent en dépit des manifestations de violence (Frenet, 2002 ; Frenet, Hamel, Rondeau & Tremblay, 2003). Frenet (2002) nous donne un résumé de ces facteurs mis en évidence dans les travaux réalisés auprès de jeunes femmes victimes de violence.

Premièrement, les victimes ignorent la violence, la minimisent ou ne la considèrent pas comme une raison suffisante pour terminer la relation. C'est surtout lorsque dans la relation il y a des comportements issus de la violence psychologique que les victimes n'interprètent pas ces actes comme abusifs. Le deuxième facteur explicatif serait constitué par les représentations de soi et de la relation au partenaire. Les jeunes qui ressentent un sentiment amoureux, un sens marqué de l'engagement, un investissement important dans la relation ont tendance à prolonger les rapports. Une faible estime de soi et une conception traditionnelle des rôles sexuels sont aussi des facteurs qui poussent les victimes à poursuivre leurs relations empreintes de violence. Autre facteur soulevé est celui lié aux alternatives perçues face à la relation. Les jeunes qui envisagent des alternatives limitées à leur relation, qui ont peur de ne pas trouver un nouveau partenaire, ont aussi tendance à la maintenir malgré la violence. En dernier, recourir à un réseau informel, constitué d'amis et de parents, pour recevoir du soutien en cas de violence dans la relation augmente la probabilité de demeurer dans une telle relation.

### 3. LA VIOLENCE DANS LA LEGISLATION SUISSE

Comme souligné dans le chapitre 3.1., consacré à la définition de la violence dans les relations amoureuses des jeunes, en Suisse ce type de violence est considérée à la fois comme une forme de violence juvénile et comme une variété de violence domestique. Au niveau juridique, ce qui compte est l'âge de la victime et de l'auteur(e) de la violence et le type de liaison qui existe entre les deux partenaires.

Les actes de violence domestique sont inscrits dans le code pénal suisse (BFEG, 2015). A partir du 1<sup>er</sup> avril 2004, « les infractions majeurs (voies de fait à répétition<sup>10</sup>, lésions corporelles<sup>11</sup>, menaces<sup>12</sup>, contrainte sexuelle<sup>13</sup>, viol<sup>14</sup>) qui sont commises dans un contexte de violence domestique » (BFEG, 2014b) entre conjoints ou partenaires sont poursuivies d'office, sans que la victime soit obligée de porter plainte. L'Etat a donc l'obligation de poursuivre d'office sur le plan pénal lorsqu'il vient à connaissance de ces actes de violence (BFEG, 2015 ; BFEG, 2014b). Cette révision de la loi s'est concentrée uniquement sur les relations entre adultes, dans un contexte de mariage et de partenariat. En effet, les jeunes ne sont que rarement concernés par ce type de liaison. Avant 18 ans, ils ne sont pas autorisés à se marier ou à conclure un pacte de partenariat enregistré, et ils vivent très rarement dans une relation de partenariat dans un seul ménage. Après 18 ans, la situation est souvent similaire : peu de jeunes sont mariés et vivent ensemble. Par conséquent, les actes de violence commis au sein d'un couple de jeunes restent poursuivis sur plainte formelle de la part de la victime. Les actes d'ordre sexuel sur des mineurs sont quant à eux poursuivis d'office (CP, art. 187 et 188).

Si l'auteur de la violence a moins de 18 ans, on doit se référer au droit pénal des mineurs (BFEG, 2014b). Celui-ci régit les actes punissables, en vertu du code pénal, commis par les jeunes entre 10 et 18 ans. Son but prioritaire est « la réinsertion des jeunes délinquants et seulement en second lieu la sanction de leurs actes » (DPMIn, art. 21, cité dans BFEG, 2014b, p. 11). Ses principes sont la protection et l'éducation des jeunes, l'attention accordée aux conditions de vie, à l'environnement familial du mineur et au développement de sa personnalité (DPMIn, art. 2).

Le code civil suisse (CC, art. 307), de son côté, prévoit des mesures de protection si le développement de l'enfant est menacé et si les parents de l'enfant n'y remédient pas.

---

<sup>10</sup> Voies de fait à répétition : CP, art. 126, al. 2, let. b à c.

<sup>11</sup> Lésions corporelles : CP, art. 123, al. 2.

<sup>12</sup> Menaces : CP, art. 180, al. 2.

<sup>13</sup> Contraintes sexuelles : CP, art. 189.

<sup>14</sup> Viol : CP, art. 190.

« Ainsi, l'exercice de la violence dans les relations de couple entre jeunes peut aussi être un indice de mise en danger du développement de l'enfant – non seulement de la personne victime de la violence mais également de l'adolescent(e) auteur(e) des faits. » (BFEG, 2014b, p. 11). Des mesures de protection du mineur et de soutien aux parents seront alors mises en place en collaboration avec l'autorité civile de protection de la jeunesse.

Dans certains cantons, pour les professionnels du social, de l'éducation, de la santé, il existe une obligation de signalement auprès du Ministère publique si une infraction a été commise contre un mineur de 18 ans. Dans le canton du Tessin, les conseillères en santé sexuelle et les éducatrices à la santé sexuelle sont soumises à cette obligation de signalement.

#### **4. LES PISTES POUR L'INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SANTE SEXUELLE**

La prévention de la violence est partie intégrante du mandat professionnel d'une conseillère et d'une éducatrice en santé sexuelle (Artanes, 2011 ; Méan & Wyss, 2006).

Dans une optique de sensibilisation et de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes, nous considérons que la spécialiste en santé sexuelle doit premièrement se positionner clairement face à la violence. Quel que soit sa forme, le contexte dans lequel elle survient, les personnes impliquées, elle est toujours inacceptable et à condamner. Plusieurs recherches montrent que les adultes et mêmes les professionnels ont tendance à banaliser, minimiser la violence dans les relations sentimentales des jeunes dans l'idée que « il s'agit d'une phase passagère et que cela va bien se normaliser tout seul » (BFEG, 2014b, p. 12). Il faut mépriser une attitude de ce type. Il reste un devoir des professionnels de ne pas sous-estimer ou ignorer des signes faisant soupçonner l'existence de la violence, étant donné les conséquences au niveau du développement psychique, physique et sexuel qu'elle peut avoir tant sur les victimes que sur les agresseurs.

Dans un deuxième temps, la spécialiste en santé sexuelle doit bien connaître cette problématique, car elle diffère, comme on l'a vu dans les chapitres précédents, de la violence domestique et elle présente des caractéristiques et dynamiques spécifiques liées à la période de l'adolescence, ce qui complexifie le phénomène.

Troisième point à souligner c'est la connaissance de la législation suisse en matière de violence domestique et juvénile et des services d'aide existants sur le territoire (centres de consultation LAVI, maisons pour femmes maltraitées, centre médico-psychologique, centre psycho-social, services de protection de la jeunesse, services de consultation juridique, ...).

Dans les sous-chapitres suivants, nous allons proposer une réflexion sur les stratégies à mettre en place dans le contexte du conseil et de l'éducation sexuelle pour informer et sensibiliser les adolescent(e)s sur cette problématique.

#### **4.1. Conseil en santé sexuelle**

Dans le cadre du conseil en santé sexuelle, l'approche bio-psycho-sociale permet d'identifier toutes les composantes de la vie de la personne qui vient en consultation. Pourtant, la violence dans les relations amoureuses n'est presque jamais révélée lors de la première rencontre et elle ne fait que rarement partie d'une demande initiale ; elle est plutôt une demande sous-jacente. Ce n'est qu'avec le temps et après avoir établi une relation de confiance, basée sur l'écoute, le respect, le non-jugement et l'empathie, que les jeunes aborderont la question de la violence dans leurs relations sentimentales.

D'après les résultats de l'enquête Smash-2002<sup>15</sup> et de l'Etude Optimus<sup>16</sup>, on s'aperçoit qu'un nombre non négligeable de jeunes ayant subi de la violence sexuelle n'en parlent pas ni à leur entourage ni à des professionnels. La violence est souvent associée à une perte de l'estime de soi, des sentiments tels que la peur, la honte, la culpabilité, ce qui rend parfois difficile d'en parler à d'autres personnes, même à des professionnels.

La conseillère doit toujours garder à l'esprit la possibilité que le(a) jeune qu'elle a en face puisse être victime ou auteur de violence dans sa relation amoureuse. Une attitude de déni ou de banalisation pourrait porter à négliger des éléments importants. Elle doit être attentive et sensible à des éventuels signes pouvant faire supposer la présence de ce phénomène.

Si la conseillère a des soupçons que l'adolescent(e) est victime ou auteur(e) d'une forme de violence à l'intérieur de sa relation sentimentale, mais qu'il(elle) n'aborde pas directement le sujet, elle doit l'aider à identifier le problème. Il s'agit de donner des

---

<sup>15</sup> 71,8% des filles et 58% des garçons ont pu parler de leur expérience d'abus sexuel à quelqu'un (Narring et al., 2004, p. 137).

<sup>16</sup> 72,3% des filles ont révélé au moins un épisode de victimisation avec contact (contre 45,2% des garçons) et 64,3% ont révélé au moins un épisode de victimisation sans contact (contre 45,2% des garçons) (Averdijk, Müller-Johnson & Eisner, 2012, pp. 90-91).

exemples concrets sur les actes de violence, pour qu'il(elle) puisse reconnaître que certains gestes ne sont pas adéquats, tout en respectant son choix et son droit de parler. En même temps, elle doit veiller à valoriser les ressources de la personne et à renforcer ses compétences à prendre soin d'elle-même.

Dans le cas où la conseillère se trouve face à un dévoilement d'un acte de violence à l'intérieur d'une relation amoureuse, elle devra mettre en place le suivi nécessaire : information sur la loi et les droits, signalement au Ministère public si nécessaire, orientation vers le centre de consultation LAVI ou vers d'autres services du réseau, ...

#### **4.2. Education sexuelle**

En Suisse, des projets spécifiques sur la prévention de la violence à l'intérieur des relations amoureuses des adolescent(e)s ont été mis en place, par exemple le programme « Sortir ensemble et se respecter » destiné aux jeunes âgés de 13 à 18 ans, la campagne « Non de code : Respect – pour toutes et tous ! », la plateforme internet « Comeva – parler de l'amour et du respect entre jeunes », la brochure « La violence nuit gravement à l'amour » réalisée par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme SPPE de Genève.

Par contre, dans le Canton du Tessin, jusqu'à présent, aucun projet ponctuel n'a été mené. En plus, la prévention des violences à l'intérieur des relations amoureuses des adolescent(e)s ne fait pas partie du programme d'éducation sexuelle prévu pour les élèves de la Scuola Media et des écoles post-obligatoires. Aucune réflexion ou activité sur le sujet de la violence dans les relations de couple n'est proposée. A partir de cette constatation, nous aimerions présenter une réflexion sur la façon d'intégrer cette problématique dans le cadre des interventions d'éducation sexuelle destinées aux élèves tessinois.

La séance d'éducation sexuelle proposée aux élèves dans le Canton du Tessin a une durée de deux heures et touche toute une série de thématiques, telles que la sexualité, la fertilité et la reproduction, la prévention des infections sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées, ... Il y a donc peu de place pour aborder d'autres sujets. Nous considérons important, sur la base des résultats mis en évidence tout au long de ce travail, de donner quelques informations sur la violence perpétrée à l'intérieur des relations amoureuses. En effet, les études montrent que les jeunes ne reconnaissent souvent pas la violence, sauf dans ses manifestations extrêmes. Bien souvent, les actes de violence dans les relations sentimentales sont jugés comme normaux, comme une preuve d'amour ou un signe d'engagement, tant par les auteurs que par les

victimes (BFEG , 2014b ; Ministère de la Communauté française de Belgique, 2007 ; Xodo, 2013).

Premièrement, il s'agit d'informer les jeunes sur les différents types de violence et sur ses manifestations. Cela signifie donner des exemples concrets, pertinents et qui fassent du sens pour eux. Par exemple, pour ce qui concerne la violence psychologique, on pourrait mentionner le contrôle sur l'apparence vestimentaire, la limitation des contacts sociaux, les menaces d'atteinte à la réputation, le fait de se montrer excessivement jaloux(jalouse),... Dans un deuxième temps, nous considérons important de mentionner les caractéristiques de la violence dans les relations amoureuses des jeunes, en faisant référence à l'implication des deux sexes dans l'exercice de cette violence et au double rôle de victime et auteur. Pour terminer, des indications détaillées sur les services d'aide existants sur le territoire doivent être transmises.

Avec deux séances supplémentaires entièrement consacrées au sujet de la violence dans les relations amoureuses, on pourrait envisager la participation des jeunes à un questionnement personnel et de groupe sur d'autres thèmes, tout aussi importants pour la sensibilisation et la prévention. Voici quelques exemples : les mythes et les préjugés liés à la violence, les conceptions traditionnelles des rôles entre femmes et hommes dans le couple, l'influence des médias sociaux et de la pornographie, la communication avec le ou la partenaire, la gestion des conflits,....

Plusieurs recherches soulignent également l'importance d'impliquer les parents et les enseignants dans les actions de prévention. Cela permet d'informer les adultes sur la problématique, les services d'aide et le type de soutien qu'ils peuvent offrir aux victimes et aux auteurs de violence (BFEG, 2014b ; Lavoie, Hébert & Beaulieu-Denault, 2012).

## CONCLUSION

Ce travail personnel nous a permis de mieux comprendre le phénomène de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. A partir de la littérature et des études menées au niveau national et international, notamment en Belgique, en Italie et Québec, nous avons pu voir que cette problématique touche une partie non négligeable des adolescent(e)s. Nous avons découvert que cette violence prend plusieurs formes (physique, psychologique et sexuelle). Pour la Suisse, nous disposons uniquement de données relatives à la violence sexuelle dans le contexte des relations sentimentales des jeunes. Les violences physiques et psychologiques n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. Pourtant, en nous appuyant sur les données des autres pays, nous pouvons faire l'hypothèse que la violence dans les relations se caractérise aussi par des comportements issus de la violence physique et psychologique. Il serait quand-même intéressant d'effectuer des recherches quantitatives et qualitatives au niveau suisse pour comprendre si le phénomène connaît la même ampleur et présente les mêmes caractéristiques et dynamiques que dans les autres pays. Cela nous donnerait des informations importantes pour mieux cibler les interventions de sensibilisation, de prévention et de suivi. Ensuite, nous avons essayé de mettre en évidence les spécificités de la violence dans les relations sentimentales des jeunes en tenant compte de leur stade de développement.

Nous avons aussi vu que les causes et les facteurs de risque de la violence peuvent être multiples et qu'aucun facteur à lui seul n'explique la présence de violence dans les relations amoureuses. C'est toujours l'interaction de plusieurs facteurs à divers niveaux (individu, famille et milieu de vie, société) qui est à l'origine de la violence.

Par la suite, nous avons présenté les conséquences de la violence au niveau de la santé mentale, physique et sexuelle, notamment pour les victimes, et les raisons qui pourraient expliquer le maintien d'une relation en dépit de cette violence. Nous avons aussi consacré tout un chapitre à la situation juridique de la violence en Suisse, dans l'idée que la spécialiste en santé sexuelle doit non seulement connaître les services d'aide présents sur le territoire, mais aussi avoir des connaissances sur la loi et les articles de loi concernant la violence domestique et la violence juvénile en Suisse.

A partir de cette exploration théorique de la problématique de la violence dans les relations de couple à l'adolescence, nous avons essayé de formuler des pistes pour l'intervention professionnelle en conseil et en éducation sexuelle. Afin de proposer des stratégies de sensibilisation et de prévention pertinentes, nous avons essayé de prendre en compte toutes les spécificités du phénomène découvertes lors de ce travail. Nous avons montré que le premier pas pour la prévention des violences dans le cadre

des relations sentimentales des adolescent(e)s est un positionnement clair de rejet et d'opposition à l'utilisation de la violence en général et en particulier dans la sphère amoureuse. Ensuite, nous avons souligné l'importance de connaître le phénomène et ses dynamiques propres à l'adolescence. Être conscient que cette problématique peut exister, amène les professionnels à avoir une sensibilité accrue et à être attentifs à certains comportements qui pourraient cacher une forme de violence.

En conclusion, nous considérons qu'il est primordial d'informer et sensibiliser les jeunes sur la problématique de la violence dans les relations amoureuses, vu l'ampleur du phénomène et ses conséquences dans le moyen et long terme. Pourtant, il ne faut pas oublier que les jeunes ont aussi besoin d'être écoutés sur les attentes qu'ils ont face à une relation, sur leurs rêves, leurs préoccupations, leurs vécus. Ils ont besoin qu'on leur parle aussi de l'amour, de l'intimité, de la séduction, ... non seulement des problèmes et des dangers.

Vues les contraintes d'espace, nous avons décidé de ne pas aborder l'influence des médias sociaux et de la pornographie sur le développement des relations romantiques juvéniles, malgré l'intérêt de cet aspect dans une optique de sensibilisation et de prévention. Nous n'avons pas non plus analysé la pluralité des recherches et des études effectuées aux Etats-Unis, mais nous avons choisi de nous baser sur les recensions effectuées par Menesini et Nocentini (2009 ; 2008), Nocentini (2014), Xodo (2013 ; 2011). Nous sommes conscientes que ce travail personnel donne un premier aperçu du phénomène de la violence dans les relations amoureuses des jeunes, un sujet complexe qui mérite d'être investigué ultérieurement. Pourtant, nous considérons qu'il représente un point de départ pour prendre en compte cette problématique dans le contexte du conseil et de l'éducation sexuelle.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARTANES. (2011). *Charte éthique. Education sexuelle à l'école*. Marly : ARTANES.
- Averdijk, M., Müller-Johnson, K. & Eisner, M. (2012). *Victimisation sexuelle des enfants et des adolescents en Suisse. Rapport final pour l'UBS Optimus Foundation*. Novembre 2011. Récupéré le 1.08.2015 de [https://www.ge.ch/dip/doc/breves/2012/120330\\_abus-etude.pdf](https://www.ge.ch/dip/doc/breves/2012/120330_abus-etude.pdf)
- Balleys, C. (2015). « *Publiquement intime* ». *Comprendre les pratiques de sociabilité juvénile médiatisée*. Lausanne : Université de Genève, Université de Lausanne, Santé Sexuelle Suisse, HES-SO.
- Bernèche, F. (2014). *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes : des liens avec certains comportements à risque ? Des résultats tirés de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201405-44.pdf>
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG. (2015). *11 La violence domestique dans la législation suisse*. Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00012/00442/index.html?lang=fr>
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG (2014a). *1 Violence domestique : définition, formes et conséquences*. Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00012/00442/index.html?lang=fr>
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG (2014b). *18 Violence dans les relations de couple entre jeunes*. Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00012/00442/index.html?lang=fr>
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG (2012). *2 Causes de la violence dans les relations de couple et facteurs de risque*. Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00012/00442/index.html?lang=fr>
- Code civil suisse (CC); RS 210. Récupéré le 1.08.2015 de <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19070042/201407010000/210.pdf>
- Code pénal suisse (CP) ; RS 311. Récupéré le 01.08.2015 de <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/201501010000/311.0.pdf>
- Connolly, J. & Goldberg, A. (1999). Romantic relationships in adolescence. The role of friends and peers in their emergence and development. Dans W. Furman, B.B.

- Brown, C. Feiring (Eds), *The development of romantic relationships in adolescence* (pp. 226-290). Cambridge : Cambridge University Press.
- De Puy, J., Monnier, S. & Hamby, S. L. (2009). *Sortir ensemble et se respecter. Prévention des violences et promotion des compétences positives dans les relations amoureuses entre jeunes*. Chexbres : Association SEESR ; Genève : IES.
- Département fédéral de justice et police DFJP. (2008). *Violence des jeunes. Rapport du DFJP du 11 avril 2008*. Récupéré le 1.08.2015 de <https://www.bj.admin.ch/dam/data/bj/sicherheit/kriminalitaet/jugendgewalt/ber-jugendgewalt-ejpd-f.pdf>
- Direction de la santé publique. Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre. (2001). *Le couple à l'adolescence. Enquête auprès des jeunes montréalais*. Récupéré le 1.08.2015 de [http://www2.csdm.qc.ca/sassc/Documents/Couple\\_AdoDSP.pdf](http://www2.csdm.qc.ca/sassc/Documents/Couple_AdoDSP.pdf)
- Egger, T. & Schär Moser, M. (2008). *La violence dans les relations de couple. Ses causes et les mesures prises en Suisse*. Récupéré le 1.08.2015 de [http://www.schaermoser.ch/download/Violence dans les relations de couple.pdf](http://www.schaermoser.ch/download/Violence%20dans%20les%20relations%20de%20couple.pdf)
- Fernet, M. (2002). *La violence subie par les adolescents et adolescentes dans le contexte des relations amoureuses : une revue des écrits*. Récupéré le 1.08.2015 de [http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/fileadmin/documents/dossiers\\_thematiques/Jeunes/Relations\\_amoureuses/revue.pdf](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/fileadmin/documents/dossiers_thematiques/Jeunes/Relations_amoureuses/revue.pdf)
- Fernet, M., Hamel, C., Rondeau, L. & Tremblay, P. H. (2003). *Amour, violence et jeunes : aperçu de la situation*. Récupéré le 1.08.2015 de [http://activitetes.weebly.com/uploads/6/8/5/0/6850116/aperçu\\_situation\\_amour\\_violence.pdf](http://activitetes.weebly.com/uploads/6/8/5/0/6850116/aperçu_situation_amour_violence.pdf)
- Guillemette, A., Bossé, M.-A. & Gagnon, G. (2014). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Lanaudière et ses territoires de RLS. La violence dans les relations amoureuses et les relations sexuelles forcées*. Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.santelanaudiere.qc.ca/ASSS/Publications/EQSJS-Les%20comportements%20sexuels-FINAL.pdf>
- Hamel, C., Lavoie, F. & Rondeau, L. (2005). *Mieux connaître et agir. Relations amoureuses chez les jeunes*. Récupéré le 1.08.2015 de [http://www.crpspc.qc.ca/Mieux connaître rel amoureuses mars06.pdf](http://www.crpspc.qc.ca/Mieux_connaître_rel_amoureuses_mars06.pdf)

- Institut National de Santé Publique du Québec (2012). *Trousse Média sur la violence conjugale*. Récupéré le 1.08.2015 de <https://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/>
- Lavoie, F., Hébert, M. & Beaulieu-Denault, O. (2012). *Pour des relations amoureuses harmonieuses à l'adolescence : un bilan des approches en prévention*. Récupéré le 1.08.2015 de [https://www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/lavoie\\_2012.pdf](https://www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/lavoie_2012.pdf)
- Loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs (*Droit pénal des mineurs, DPMIn*); RS 311.1. Récupéré le 1.08.2015 de <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20031353/201501010000/311.1.pdf>
- Méan, F. & Wyss, E. (2006). *Guide pratique d'entretiens de planning familial*. Villars-sur-Glâne : PLANeS et ASCPF.
- Menesini, E. & Nocentini, A. (2009). Comportamenti aggressivi nel gruppo dei pari e nelle relazioni sentimentali : quali continuità ? *Psicologia clinica dello sviluppo*, 1, 63-79.
- Menesini, E. & Nocentini, A. (2008). Comportamenti aggressivi nelle prime esperienze sentimentali in adolescenza. *Giornale italiano di psicologia*, 2, 407-432.
- Milani, S. (2011). *Le semantiche giovanili dell'amore : una lettura sociologica*. Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.fupress.net/index.php/smp/article/view/10612/10006>
- Ministère de la Communauté française de Belgique. Direction de l'Égalité des Chances. (2009). *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgées de 12 à 21 ans*. Bruxelles : Frédéric Delcor.
- Ministère de la Communauté française de Belgique. Service de la Recherche du Secrétariat général. (2007). *Amour et violence chez les jeunes*. Récupéré le 1.08.2015 de [http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec\\_super\\_editor/sdec\\_editor/documents/violence\\_ envers\\_femmes/Faits\\_Gestes\\_violences\\_jeunes/Faits\\_et\\_Gestes\\_23\\_Amour\\_et\\_violence\\_chez\\_jeunes.pdf&hash=96816949d76270314f82ed953f35713975eb6f36](http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/violence_ envers_femmes/Faits_Gestes_violences_jeunes/Faits_et_Gestes_23_Amour_et_violence_chez_jeunes.pdf&hash=96816949d76270314f82ed953f35713975eb6f36)
- Narring, F. (2013). *Etapas du développement psychosexuel à l'adolescence*. Lausanne : Université de Genève, Université de Lausanne, Santé Sexuelle Suisse, HES-SO.
- Narring, F. Tschumper, A., Inderwildi Bonivento, L., Jeannin, A., Addor, V., Bütikofer, A., ... Michaud, P.-A. (2004). *Santé et style de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse (2002)*. *Smash 2002*. Récupéré le 1.08.2015 de [http://www.iumsp.ch/Publications/pdf/RdS95a\\_fr.pdf](http://www.iumsp.ch/Publications/pdf/RdS95a_fr.pdf)

- Nocentini, A. (2014). Il fenomeno del Dating Aggression : aspetti evolutivi e contestuali. *Maltrattamento e abuso nell'infanzia*, 16 (1), 13-27.
- Palladino, B. E., Pini, S., Nocentini, A. & Menesini, E. (2014). Il ciclo della violenza : maltrattamento familiare, bullismo e dating aggression psicologico. *Maltrattamento e abuso nell'infanzia*, 16 (3), 29-46.
- Palmonari, A. (2001). *Gli adolescenti*. Bologna : Il Mulino.
- Petter, G. (2007). *Amicizia e innamoramento nell'adolescenza*. Firenze : Giunti.
- Tani, F. & Fonzi, A. (2005). Relazioni di amicizia e relazioni sentimentali nel passaggio dall'adolescenza all'età adulta. *Età evolutiva*, 80, 90-98.
- Traoré, I., Riberdy, H. & Pica, L. A. (2013). Violence et problèmes de comportement. Dans Institut de la statistique du Québec (Ed.), *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Tome 2. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé mentale et leur adaptation sociale* (pp. 81-110). Récupéré le 1.08.2015 de <http://www.egsis.stat.gouv.qc.ca/diffusion.htm>
- Xodo, A. (2013). Relazioni sentimentali conflittuali tra adolescenti : resoconto di un progetto di dinamica di gruppo. *Maltrattamento e abuso nell'infanzia*, 15 (3), 131-146.
- Xodo, A. (2011). Teen dating violence : il fenomeno della violenza nelle relazioni di coppia tra adolescenti. *Maltrattamento e abuso nell'infanzia*, 13 (2), 95-116.

## ANNEXES

### Annexe 1 – Le cycle de la violence conjugale

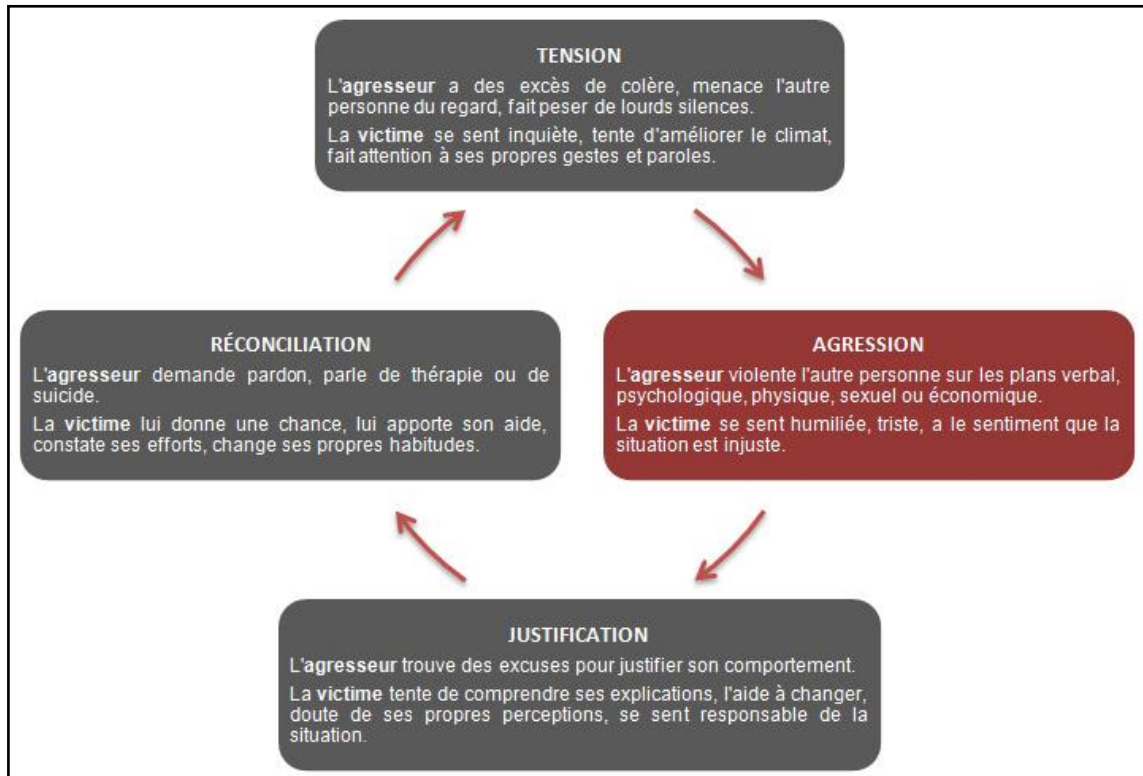


Figure 1 : Cycle de la violence (Site web de l'Institut National de Santé Publique du Québec, section Trousse Média sur la violence conjugale, 1.08.2015)

## Annexe 2 – Les causes et les facteurs de risque principaux de la violence dans les relations de couple entre adultes

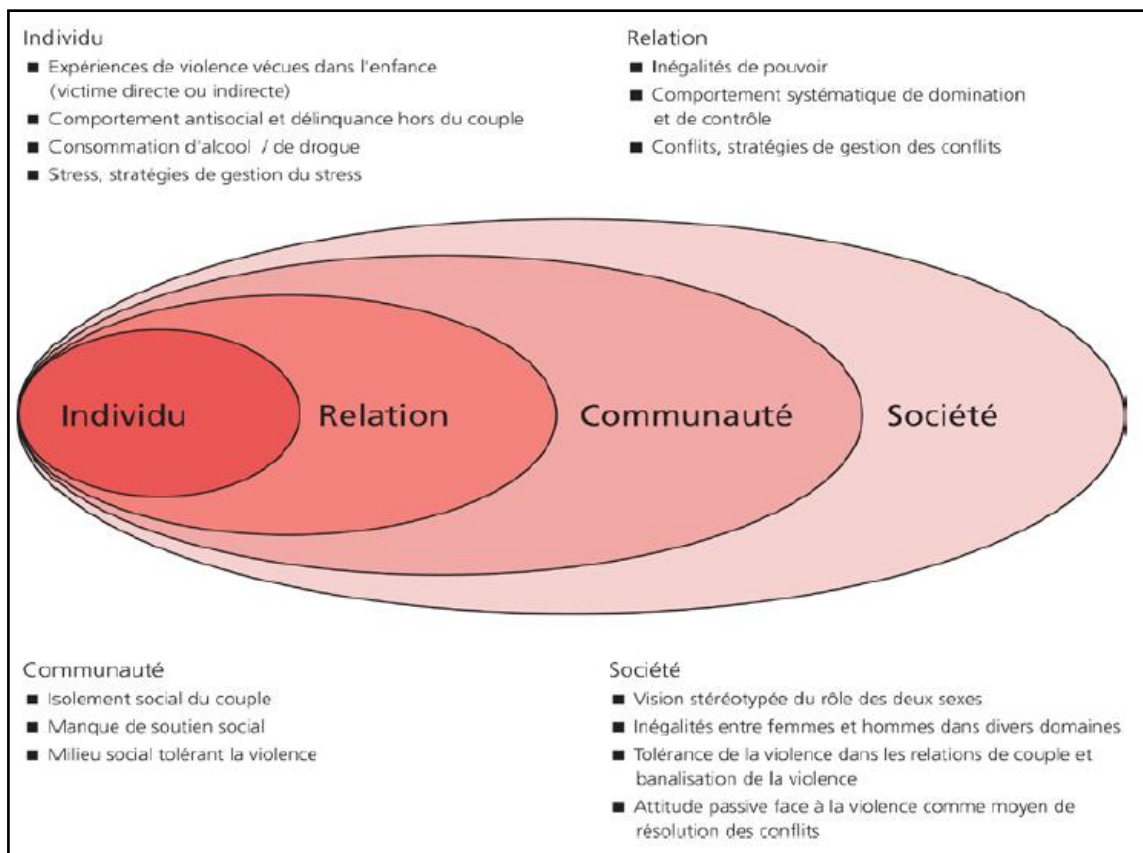


Figure 2 : Modèle écologique pour expliquer le phénomène de la violence (BFEG, 2012, p. 3)